



Offices de  
Tourisme  
de France  
Vallée du Coeur de France

3

## Circuit de La Gaise

De vallons en ruisseaux, ce parcours bucolique est une immersion au sein du bocage.

C'est à travers la campagne semée de fermes et de hameaux que se déroule ce circuit. Au retour, la visite du musée de la porcelaine et du mini-parc animalier où se promènent en liberté cerf, biches, paons et oies bernaches, s'impose.



### À NE PAS MANQUER

- Mini-parc animalier
- Musée de la Porcelaine
- Font St-Julien
- Église St-Julien
- Maison Charles IX
- Fresques peintes



DIFFICILE

14.5km

3:45



COULEUVRE

BALISAGE JAUNE

GPS DU DÉPART  
Lon. E 2.9061 Lat. N 46.671

Dénivelé positif 252 m



Préparez votre randonnée sur :  
[rando.allier-tourisme.com](http://rando.allier-tourisme.com)




 Données issues du SCAN 25<sup>0</sup> IGN- 2019 - Copie et reproduction interdites - n° 5019-047

**1 DÉPART** Lon. E.2.9061 Lat. N.46.671

Du panneau de départ, remonter la D.3 jusqu'au Musée de la Porcelaine puis tourner à droite sur la D.14 et suivre jusqu'à La Chassagne. À proximité de la ferme tourner à gauche en direction de Jean-Simon. Au hameau, emprunter le chemin de terre à gauche ; le suivre jusqu'à La Breaudière. À la sortie tourner à droite et puis prendre la voie goudronnée à gauche

**2** Aux bruyères de Malfait, prendre le chemin à droite, poursuivre jusqu'à l'intersection avec le chemin de la Prêlatière puis tourner à droite. Au croisement, continuer sur le chemin en face. Continuer tout droit et rester sur celui-ci jusqu'à la Bardinerie. À l'intersection avec la route goudronnée, tourner à gauche, traverser le Tachet, puis prendre la voie sans issue à droite. Continuer tout droit jusqu'aux Gandons, poursuivre sur le chemin en face et continuer toujours tout droit. À l'intersection continuer sur le chemin en face. Traverser la D534 et poursuivre en face. À l'intersection des chemins, continuer tout droit et traverser La Justice jusqu'à la D14.

**3** À la D14 prendre à gauche. Laisser la route à droite pour prendre le chemin suivant sur la droite. Le suivre jusqu'à Le Petit Cros pour rejoindre Le Junchat. Ouvrir la barrière avant la ferme et prendre à droite. Traverser le Junchat en passant entre la maison inhabitée et le hangar et continuer tout droit. À la patte d'oie prendre à gauche direction Blondet. Arriver à la ferme continuer sur cette route jusqu'aux prochaines maisons.

**4** Arriver à Barillère, devant la marre, prendre le chemin à gauche et le suivre jusqu'à la prochaine intersection. À la patte d'oie prendre le chemin de terre à gauche, puis après le virage prendre à droite et rester sur ce chemin jusqu'à l'intersection. Prendre ensuite à droite le chemin en herbe et le suivre jusqu'à La Faye. Au bout du chemin prendre à gauche et suivre la route goudronnée puis prendre le chemin en face et faire 300 m. Prendre à gauche la passerelle pour traverser le ruisseau (prudence par temps humide et froid, pas de barrière de sécurité), longer le cimetière avant de regagner le point de départ.